



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB	Tel : 06.16.80.20.19
Aéronef (type couleur immatriculation)	Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	Sociétés RANGUIS & MOTTE: 04.92.50.42.79 / SATP: 04.65.03.08.32	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
02/10/20	Les Baumes Champoléon	Vallon de Valesreche		57		Construction Micro Centrale
						COPIE SECTEUR CHAMPSAUR/VALGAUDEMAR

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Annule et remplace la n° = 486/2020

Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation accordée refusée

N°

Suivi par : ▼

à Gap, le

Le Directeur,

Le Directeur Adjoint,

Thierry DURAND



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)	Hélicoptères de France - Base de Gap - Dominique HEIB	Tel : 06.16.80.20.19
Aéronef (type couleur immatriculation)	Ecureuil AS350 B3 Bleu et Blanc F-HHBG	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	Sociétés RANGUIS & MOTTE: 04.92.50.42.79 / SATP: 04.65.03.08.32	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
17/09/20	Les Baumes Champoléon	Vallon de Valesstreche		15		Construction Micro Centrale
21/09/20	Les Baumes Champoléon	Vallon de Valesstreche		50		Construction Micro Centrale
23/09/20	Les Baumes Champoléon	Vallon de Valesstreche		30		Construction Micro Centrale

ANNULÉ

<p>Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :</p> <div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div>	<p>Autorisation <input checked="" type="checkbox"/> accordée <input type="checkbox"/> refusée</p> <p>N° <input type="text" value="486 / 2020"/></p> <p>Suivi par : <input type="text" value="Annick Martinet"/></p> <p>à Gap, le <input type="text" value="10/09 / 2020"/></p> <p>Le Directeur,</p> <p style="text-align: center;"><i>Le Directeur Adjoint,</i> Thierry DURAND</p>
<p><input type="checkbox"/> Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national</p>	